

# Délib' Gosneennes

## Réunions du Conseil Municipal & Infos diverses

### Synthèse des réunions du Conseil Municipal

- 23 janvier 2025
- 6 mars 2025
- 3 avril 2025
- 15 mai 2025
- 12 juin 2025

Dans ce  
numéro

### Infos diverses

- État-civil 1<sup>er</sup> semestre 2025
- Règles de stationnement
- Horaires d'été de la médiathèque, Ludigo et mairie
- Calendrier scolaire 2025-2026
- Festivités et animations Gosnéennes

### État civil – 1<sup>er</sup> semestre 2025

AUTORISATION DE COMMUNICATION D'UN ACTE D'ÉTAT-CIVIL  
L'article 9 du Code Civil implique que **la parution des naissances et des mariages**  
doit obtenir le consentement du (des) intéressé(es).

#### Naissances

- |         |                           |
|---------|---------------------------|
| 08 fév. | • Elowane HAMON JACQUEMIN |
| 21 fév. | • Francis RUFFAULT        |
| 28 fév. | • Aurore BRILLARD         |
| 04 mai  | • Maxence DENIS           |
| 10 mai  | • Harry DELANOË           |
| 02 juin | • Sarah LARHANT COTTERET  |

#### Décès

- |          |                                             |
|----------|---------------------------------------------|
| 06 janv. | • Jeannine HAMARD Ép. POIRIER – 89 ans      |
| 13 janv. | • Pierre PAHIER – 88 ans                    |
| 10 fév.  | • Ferdinand GILLARD – 92 ans                |
| 10 avril | • Marie-Joseph BERTIN Vve RUFFAULT – 89 ans |
| 13 avril | • André CHAUCHIX – 78 ans                   |
| 20 avril | • Emilienne CARIO Vve AUFFRET – 85 ans      |
| 22 mai   | • Francis THOMAS – 89 ans                   |

#### Mariages

- |          |                                      |
|----------|--------------------------------------|
| 19 avril | • Adrien TUAL & Pauline GACOUIN      |
| 19 avril | • Wilfried DONNET & Lénaïc LE CORNEC |
| 30 mai   | • Adrien CHAPELLE & Laura MINERVE    |
| 07 juin  | • Sylvain THOMAS & Solenne ROYER     |

### RÈGLES DE STATIONNEMENT EN CENTRE BOURG

**Stationnement limité à 20mn avec disque  
européen :**

- **Place de l'Église (devant l'épicerie)**
- **Rue du Relais (côté boulangerie)**



#### Publics et libres

- **Devant l'immeuble  
Rue du Relais**
- **Devant l'église**



**1 place PMR  
Devant l'église**



## RÉUNION DU 23 JANVIER

16 présents – 3 absents – 18 votants

### BILAN D'ACTIVITÉS 2024 CIS SAINT-AUBIN-DU-COUESNON

Le Capitaine *Rébillard*, chef de brigade des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Aubin-du-Couesnon, présente le bilan d'activités 2024. Ce rapport fait le point sur les activités du CIS en retraçant les principales interventions au cours de l'année. En 2024, il y a eu 37 interventions sur Gosné dont A84.

### BAR-RESTAURANT – AVENANTS

L'ensemble des plus ou moins-values par lots, et les avenants concernant les travaux du bar-restaurant sont résumés ainsi :

| Lot | Objet                   | Entreprise      | Montant initial HT | Avenant 1 HT | Avenant 2 HT | Nouveau montant HT |
|-----|-------------------------|-----------------|--------------------|--------------|--------------|--------------------|
| 2   | Gros œuvre              | B2r             | 256 697,37 €       | 1 254,03 €   |              | 257 951,40 €       |
| 3   | Charpente               | Robidel         | 26 532,05 €        | 2 162,25 €   | -7 468,70 €  | 21 225,60 €        |
| 5   | Menuiseries extérieures | Habitat passion | 107 370,08 €       | 3 543,80 €   | 558,96 €     | 111 472,84 €       |
| 6   | Menuiseries intérieures | Habitat passion | 15 735,60 €        | 2 285,33 €   |              | 18 020,93 €        |
| 7   | Cloisons isolations     | Koehl           | 57 257,20 €        | -4 889,76 €  |              | 52 367,44 €        |
| 8   | Cloisons isothermes     | Smi             | 19 500,00 €        | 1 241,17 €   | -907,70 €    | 19 833,47 €        |
| 9   | Sols                    | Leblois         | 33 816,00 €        | 375,00 €     | 980,00 €     | 35 171,00 €        |
| 13  | Électricité             | Raut            | 36 810,32 €        | 3 599,68 €   |              | 40 410,00 €        |

### BAR-RESTAURANT – BAIL COMMERCIAL

Un bail commercial, rédigé par Maître *Bihr*, Notaire à Saint-Aubin-du-Cormier, est conclu avec *La Ferme des Saveurs*, représentée par M. *Chesnay*, restaurateur.

Ce bail est conclu pour une durée de 9 années à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025 pour la location du rez-de-chaussée.

Le loyer mensuel sera payable d'avance le 1<sup>er</sup> de chaque mois, détaillé avec une partie immobilière (1 salle de bar, 2 salles de restaurant, cuisine et sanitaires) et une partie mobilière (équipements cuisine).

#### 3 premières années

- **1<sup>ère</sup> année** : 830 € HT, soit 996 € TTC  
\*partie immobilière : 650 € HT  
\*partie mobilière : 165 € HT
- **2<sup>ème</sup> année** : 930 € HT, soit 1 116 € TTC  
\*partie immobilière : 765 € HT  
\*partie mobilière : 165 € HT
- **3<sup>ème</sup> année** : 1 030 € HT, soit 1 236 € TTC  
\*partie immobilière : 865 € HT  
\*partie mobilière : 165 € HT

À l'issue des 3 premières années, le loyer sera révisé annuellement en se basant sur l'indice de référence des loyers commerciaux établi par l'INSEE. L'indexation ne s'appliquera qu'à la partie immobilière.

L'entretien et la réparation des éléments mobiliers détaillés en annexe du bail, seront à la charge du locataire.

En cas de remplacement nécessaire du matériel, le coût sera supporté par la Commune. Le dépôt de garantie est de 996,00 €.

### MANDATS DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dans l'attente du vote du budget 2025, des dépenses d'investissement sont autorisées à mandater :

- Extension pôle médical : 15 000,00 €
- Extension médiathèque : 30 000,00 €
- Extension médiathèque : 100 000,00 €.

### CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2<sup>ème</sup> CLASSE

La création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet pour exercer les fonctions d'agent polyvalent du service technique est actée à compter du 1<sup>er</sup> février 2025. Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique, au grade de d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe.

### CONVENTION AVEC ERCÉ-PRÈS-LIFFRÉ SALLE DE SPORTS

Une convention est conclue avec la Commune d'Ercé-près-Liffré afin de pouvoir utiliser leur salle de sports pour la section *Foot en Marchant* de l'US Gosné.

Cette mise à disposition concerne la grande salle de sports pour 1h30 les dimanches matin pendant 8 séances moyennant une participation de 15,20 € de l'heure à verser à la Commune d'Ercé-près-Liffré.

### ACQUISITION PARCELLES CÉDÉES PAR L'ÉTAT

Trois parcelles appartenant à l'État, situées en bordure de l'A84, sont déclarées inutiles aux activités du Ministère de la Transition Écologique.

Dans le cadre de l'amélioration de réserve foncière de la Commune, souhaite acquérir ces trois parcelles d'une superficie globale de 3 112 m<sup>2</sup> pour le prix de 2 000 €.

### DIVERS

2 projets d'activité nautique, proposées par le service tourisme de Liffré-Cormier Communauté, le **Nautik Game** et le **Nautic Lib**, pourraient être mise en place cet été, sur l'Étang d'Ouée.

## RÉUNION DU 6 MARS

17 présents – 2 absents – 18 votants

### BAR-RESTAURANT – AVENANTS

Une moins-value sur les travaux de peinture non réalisés pour -1 550,00 € HT et deux moins-value concernant l'entreprise *Froid-Ouest* de -325,73 € HT et de -3 850,98 € HT sont validées.

### MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE – AVENANT

Un avenant est validé pour un changement de volets à l'entreprise *Galle* est validé pour un montant de 630 € HT.

### MAISON MÉDICALE – AVENANTS

Deux avenants sont validés, un pour la charpente, attribué à l'entreprise *Darras*, pour un montant de 702,00 € HT et un pour les menuiseries extérieures, attribué à l'entreprise *Leroux-Anfray*, pour un montant négatif de -585,00 € HT.

### CONVENTION AVEC LE SDE 35

Une étude a été réalisée par le SDE 35 (Syndicat Départemental d'Énergie ayant la compétence éclairage public) pour créer un réseau d'éclairage public entre l'actuelle et la nouvelle maison médicale.

Un avant-projet sommaire réalisé par le SDE 35, faisant ressortir un reste à charge de la Commune de 7 575,04 €, est validé (1 abstention).

### COMPTES FINANCIERS 2024

Le Conseil Municipal arrête les résultats définitifs des différents budgets et valide la répartition des résultats d'exploitation entre les sections investissement et fonctionnement des budgets primitifs 2025.

Les comptes financiers de l'exercice 2024 sont approuvés et les comptes de gestion dressés par le receveur, n'appellent ni d'observation, ni réserve.

### BUDGET PRIMITIF 2025

Le Conseiller Municipal délégué aux finances, présente les budgets primitifs équilibrés en recettes et en dépenses, résumé comme suit :

|                    | Fonctionnement | Investissement |
|--------------------|----------------|----------------|
| Commune            | 1 963 056.73 € | 2 763 460,63 € |
| Logements locatifs | 301 633.61 €   | 3 620 554.80 € |

### IMPOTS LOCAUX 2025

Les taux des impôts directs locaux pour 2025 sont validés comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties ..... 41,00 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties..... 55,57 %
- Taxe d'habitation..... 19,30 %.

## SUBVENTIONS ASSOCIATIONS ET PAROISSE

Les subventions allouées aux associations ainsi que pour la paroisse (chauffage et gardiennage) sont présentées et validées telles que présentées dans le tableau ci-dessous :

| BÉNÉFICIAIRES                      | Adhérents | Subvention par adhérent ou forfaitaire | Somme Total        |
|------------------------------------|-----------|----------------------------------------|--------------------|
| BCG Badminton                      | 71        | 11,00 €                                | 781,00 €           |
| Couesnon Remise en Forme           | 62        | 11,00 €                                | 682,00 €           |
| ESG Volley Ball                    | 45        | 11,00 €                                | 495,00 €           |
| Fit'Gym                            | 127       | 11,00 €                                | 1397,00 €          |
| Plénitude yoga                     | 87        | 11,00 €                                | 957,00 €           |
| Tennis Club                        | 34        | 11,00 €                                | 374,00 €           |
| US Gosné                           | 208       | 11,00 €                                | 2 288,00 €         |
| ACCA - Chasse                      | 36        | 6,00 €                                 | 216,00 €           |
| Club Bon Accueil                   | 97        | 6,00 €                                 | 582,00 €           |
| Equimagiaques                      | 10        | 6,00 €                                 | 60,00 €            |
| Happy Cook                         | 116       | 6,00 €                                 | 696,00 €           |
| ACCA - Nuisibles                   |           | Forfaitaire                            | 150,00 €           |
| Atelier Travaux Manuels            | 10        | Forfaitaire                            | 60,00 €            |
| Gais Randonneurs                   | 19        | Forfaitaire                            | 60,00 €            |
| Pêcheurs Etang d'Ouée              | 203       | Forfaitaire                            | 60,00 €            |
| Donneurs de sang                   |           | Forfaitaire                            | 60,00 €            |
| Gosné solidarité                   |           | Forfaitaire                            | 60,00 €            |
| K'home à la maison                 |           | Forfaitaire                            | 60,00 €            |
| SOS Faons                          |           | Forfaitaire                            | 60,00 €            |
| UNC AFN                            | 40        | Forfaitaire                            | 110,00 €           |
| ADMR                               |           |                                        | 1 050,00 €         |
| Gallo Tonic                        |           |                                        | 300,00 €           |
| Resto du Cœur                      |           |                                        | 300,00 €           |
| UCIA (Union des Commerçants)       |           |                                        | 500,00 €           |
| Paroisse - participation chauffage |           |                                        | 350,00 €           |
| Indemnité de gardiennage           |           |                                        | 126,91 €           |
| <b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>       |           |                                        | <b>11 834,91 €</b> |

### COÛT MOYEN DE L'ÉLÈVE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Le coût moyen de l'enfant fréquentant l'école publique de Gosné est ainsi réparti pour l'année 2024 :

- Coût moyen enfant en maternelle ..... 1 401,45 €
- Coût moyen enfant en primaire ..... 452,24 €.

### VERSEMENT PARTICIPATION MENSUELLE À L'OGEC (ÉCOLE PRIVÉE)

Le montant de la participation mensuelle à verser à l'organisme de gestion de l'école privée (OGEC) est calculé sur la base de 100% du coût moyen de l'élève public et seulement sur les enfants domiciliés sur la Commune.

La participation mensuelle sera donc de 8 131 €.

### FOURNITURES SCOLAIRES ÉCOLE PUBLIQUE

Le montant alloué pour les fournitures scolaires et livres à l'école publique de Gosné pour 2025 est maintenu à 53 € par élève soit un total de 7 738 € pour 146 élèves.

## SUBVENTIONS SCOLAIRES

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions scolaires au titre de l'année 2025 comme suit :

| Activités                                                       | Écoles         | Élèves | Subvention | Total   |
|-----------------------------------------------------------------|----------------|--------|------------|---------|
| Sorties découvertes - activités culturelles - Fond bibliothèque | École Publique | 146    | 36 €       | 5 256 € |
|                                                                 | École Privée   | 125    | 36 €       | 4 500 € |
| TOTAL DES SUBVENTIONS SCOLAIRES                                 |                |        |            | 9 756 € |

## MODERNISATION VOIRIE COMMUNALE 2025

Le devis d'un montant de 79 995,75 € HT de l'entreprise *Eiffage* est validé pour la modernisation des voies suivantes : *La Rivière, Landeronde, Grimault, Forgette*.

## PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, la Commune de Gosné, va mettre en place un régime d'assurance collectif sur la base d'une convention de participation conclue à l'issue d'un appel à concurrence. La Commune participera à hauteur de 15 € brut par mois et par agent.

## ADHÉSION ALEC DU PAYS DE RENNES

L'adhésion à l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) du Pays de Rennes est renouvelée pour la période 2025-2027. Cette adhésion permet, entre autres, de bénéficier de conseils afin de mieux maîtriser les consommations énergétiques.

## DIVERS

Afin de préserver le commerce et l'artisanat de proximité, la Commune peut prendre une délibération qui instaure un **droit de préemption commercial et artisanal**.

Un plan déterminant la zone est présenté et sera transmis à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ille-et-Vilaine pour avis, avant délibération.

## RÉUNION DU 3 AVRIL

15 présents – 4 absents – 17 votants

## AVENANT MARCHÉ MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal valide deux avenants sur les lots suivants :

- **Lot « charpente »** (Entreprise *Limeul*)  
Moins-value de 2 050,59 € HT ramenant le montant du marché à 216 091,76 € HT
- **Lot « Cloisons sèches »** (Entreprise *Bethuel*)  
Plus-value de 5 539,60 € HT augmentant le montant du marché à 62 313,91 € HT.

## ÉQUIPEMENTS MÉDIATHÈQUE-LUDOTHÈQUE ET SUBVENTIONS DRAC

Divers équipements nécessaires sont achetés, après validation de devis, auprès de plusieurs entreprises afin de permettre le fonctionnement de la médiathèque-ludothèque :

- Mobilier ..... 53 663,79 € HT
- Informatique et numérique ..... 13 511,70 € HT
- Livres et DVD ..... 23 368,70 € HT
- Jeux pour la ludothèque ..... 4 022,86 € HT
- Système automate de prêts ..... 3 250,00 € HT.

Considérant les intentions et les ambitions du PCSES (Projet Culturel Scientifique Éducatif et Social), ainsi que les nouveaux usages, une extension des horaires d'ouverture est indispensable. Il est donc décidé d'étendre les horaires d'ouverture au public à 23h30 hebdomadaire au lieu de 14h00 actuellement. 5h00 seront aussi consacrées pour accueillir les groupes.

Pour répondre à cette nouvelle organisation, le Conseil municipal décide de :

- Modifier le poste d'adjoint du patrimoine, actuellement à 28/35<sup>ème</sup> en le passant à 31/35<sup>ème</sup>
- De créer un poste à 21/35<sup>ème</sup> (grade à définir).

Le Conseil Municipal sollicite une subvention près de la DRAC Bretagne au titre de la Dotation Générale de Décentralisation pour ces nouveaux équipements : (mobiliers, informatique et numérique, acquisition de collections livres, DVD, jeux)

Une subvention est également sollicitée près de la DRAC Bretagne au titre de la Dotation Générale de Décentralisation pour l'extension d'horaires d'ouverture.

Par ailleurs, une réflexion est menée sur le nom de la future médiathèque – ludothèque.

## CRÉATION POSTE PERMANENT ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL

Compte tenu du départ à la retraite d'un adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe, un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à temps complet pour exercer les fonctions de chargé de communication et d'urbanisme est créé à compter du 30 juin 2025.

## DIVERS

### Rappel des animations

- **Inauguration du restaurant** le 30 avril
- **Théâtre au Village** le 28 août
- **Ciné de plein air** le 5 septembre.

## RÉUNION DU 15 MAI

15 présents – 4 absents – 18 votants

## BUDGET COMMUNAL RÉALISATION D'UN EMPRUNT

Afin d'aider au financement des projets d'extension de la médiathèque et de la maison médicale, il est nécessaire de recourir à l'emprunt pour une durée de 25 ans.

Plusieurs offres sont donc présentées. La décision sera prise lors du prochain Conseil Municipal.

### SUBVENTIONS - ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, après présentation des projets d'animations, décide d'accorder les subventions aux d'associations locales suivantes :

- 2 000 € au Comité des Fêtes de Gosné
- 1 500 € à l'association 1488.

### DIVERS

Suite à la mise à contribution des Gosnéens pour le **nom de la future médiathèque/ludothèque**, une présélection est faite et la décision sera prise lors du prochain Conseil Municipal.

Un projet de construction sur le terrain bordant la rue du Relais appartenant au lotisseur des **Portes d'Ouée** est présenté.

Une **rénovation globale du parc d'éclairage public** sera effectuée par le Syndicat Départemental d'Electrification (SDE). 100 % des éclairages seront ainsi en LED.

L'application **montri** du Smictom est présentée.

Le bulletin communal **Le Gosnéen** a reçu le prix de la meilleure couverture lors du salon Terres et Maires 2025 organisé par l'Association des Maires d'Ille et Vilaine (AMF 35).

### RÉUNION DU 12 JUIN

16 présents – 3 absents – 18 votants

### AVENANTS MARCHÉ MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal valide deux avenants sur les lots suivants :

- **Lot « Gros œuvre »** (CF Constructions)  
Plus-value de 250,80 € HT augmentant le montant du marché à 109 934,12 € HT
- **Lot « Peintures »** (Thehard)  
Plus-value de 1 100,00 € HT augmentant le montant du marché à 17 036,47 € HT.

### DÉNOMINATION FUTURE MÉDIATHÈQUE-LUDOTHÈQUE

Le Conseil Municipal décide, après avoir voté à scrutin secret (11 voix pour), de dénommer **MOZAÏC** la future Médiathèque-ludothèque municipale.

### ACQUISITION D'UNE NOUVELLE CHAUDIÈRE BÂTIMENT SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

La chaudière du bâtiment regroupant les salles périscolaires, la cantine et l'école publique étant en

panne, M. le Maire indique qu'il est nécessaire de la remplacer.

Aussi, après étude des devis, il est décidé d'acquérir une chaudière gaz avec modification des réseaux auprès de l'entreprise *Lefort* pour un montant de 48 759,73 € HT.

### MISE EN PLACE DE BORNES D'APPORT VOLONTAIRES

Compte tenu des modifications récentes des dispositifs de collecte des ordures ménagères, et pour des raisons pratiques liées aux tournées de ramassage du SMICTOM, il est décidé d'installer des bornes d'apport volontaires dans 2 secteurs :

- Lieu-dit La Hubertais  
1 conteneur semi-enterré ordures ménagères  
1 conteneur semi-enterré emballages légers
- Rue du Relais  
1 conteneur enterré ordures ménagères  
1 conteneur enterré emballages légers.

L'entreprise *Sotrav* est retenue pour effectuer les travaux de terrassement, empiérement pour un montant total de 16 825,00 € HT.

### BUDGET COMMUNAL DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Afin de permettre les financements de la nouvelle chaudière pour le bâtiment scolaire-périscolaire et de la mise en place des bornes d'apport volontaire, il est décidé de prendre une décision modificative budgétaire exposée comme suit :

| Investissement |                    |                |               |
|----------------|--------------------|----------------|---------------|
|                | Article            | Budget 2025    | DM            |
| Recettes       | 1068               | 1 017 269,28 € | +2 490,66 €   |
|                | 10226              | 10 000,00 €    | - 2 490,66 €  |
| Dépenses       | 2135 opération 118 | 29 000,00 €    | + 50 000,00 € |
|                | 231 opération 250  | 3 000,00 €     | + 20 000,00 € |
|                | 2111 opération 120 | 100 000,00 €   | -70 000,00 €  |

### EMPRUNT FINANCEMENT MAISON MÉDICALE

Le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt auprès du Crédit Mutuel de Bretagne pour un montant total de 900 000 € afin permettre le financement de la Maison Médicale.

### AVENANT CONVENTION AVEC SDE35 RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de permettre une actualisation des modalités financières de la convention conclue le 22 avril 2024 avec le SDE35 pour la rénovation globale du parc d'éclairage public, il est nécessaire de signer un avenant.

Les modalités financières détaillées dans le tableau ci-dessous sont fondées sur le montant estimé des études et travaux :

| DÉTAIL DES MODALITÉS FINANCIÈRES (formulé en € HT)           |              |
|--------------------------------------------------------------|--------------|
| 1 – Base de calcul de la participation                       | 155 706,29 € |
| 2 – Taux SDE                                                 | 77 %         |
| 3 – Modulation                                               | 1,54         |
| 4 – Montant estimé de la participation du SDE 35             | 119 893,84 € |
| 5 – Montant estimé de la participation du bénéficiaire HT    | 35 812,45 €  |
| 6 – Montant de subvention obtenue à date                     | 0,00 €       |
| 7 – Montant total estimé de la participation du bénéficiaire | 35 812,45 €  |

## VALIDATION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES

Le Conseil Municipal, valide la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de la Commune, telle qu'exposée et confirmée dans le dernier avis du Comité Régional de l'Énergie. Les zones concernées sont les suivantes :

| NOM                                     | SURFACE (M²) | USAGE SOL       |
|-----------------------------------------|--------------|-----------------|
| Toiture PV Ecurie Cook                  | 597,9795439  | Bâtiments       |
| Toiture PV local multifonction          | 65,36484853  | Bâtiments       |
| Tracker champ du milieu                 | 279,7585388  | À urbaniser     |
| Toiture PV Vestiaire de foot            | 64,0940953   | Bâtiments       |
| Toiture PV salle des sports             | 589,5083046  | Bâtiments       |
| Ombrière PV parking école privé         | 546,4165971  | Parking         |
| Toiture PV école publique 1             | 83,53197339  | Bâtiments       |
| Ombrière PV parking salle des fêtes     | 1157,33251   | Parking         |
| Toiture PV salle des fêtes              | 77,55064682  | Bâtiments       |
| Tracker PV STEP Gosné                   | 664,3315707  | Friche agricole |
| Ombrière PV parking maison des services | 1016,508864  | Parking         |
| Toiture PV extension médiathèque        | 131,6069698  | Bâtiments       |
| Toiture PV école publique 2             | 76,88300206  | Bâtiments       |
| Tracker PV zone proche cimetière        | 456,7957121  | À urbaniser     |
| Ombrière PV parking cimetière           | 1242,996393  | Parking         |
| Ombrière PV parking zone de covoiturage | 314,400648   | Parking         |
| Champ panneaux PV La Sablonnière 2      | 7835,787114  | Autre           |
| Champ panneaux PV La Sablonnière 1      | 12893,16178  | Autre           |

La cartographie de ces zones sera transmise à M. le sous-préfet, référent préfectoral à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, du département d'Ille-et-Vilaine en vue de son arrêté définitif.

Les projets photovoltaïques sur les délaissés de l'A84 et sur la création de la ligne de chemin de fer Rennes-Fougères ne sont en aucun cas antagonistes. Aussi, il est souhaitable que les deux projets soient étudiés de manière concomitante, afin d'évaluer leur compatibilité et d'optimiser les opportunités qu'ils offrent, tant sur le plan environnemental qu'économique.

Il sera alors nécessaire, lorsque les résultats de l'étude de faisabilité seront connus, d'intégrer ces éléments dans les suites qui seront données à certains des projets de production photovoltaïques concernés.

## INSTAURATION DU DROIT DE PRÉEMPTION SUR LES BAUX COMMERCIAUX

Afin de préserver le commerce et l'artisanat de proximité, le Conseil Municipal décide de prendre une délibération qui instaure un **droit de préemption commercial** et

**artisanal** (fonds artisanaux, fonds de commerce, baux commerciaux et terrains faisant l'objet de projets d'aménagement commercial à l'intérieur de ce périmètre).

Ce droit de préemption permettra de connaître l'ensemble des transactions sur le périmètre défini et ainsi améliorer la connaissance des dynamiques commerciales et immobilières.

## CONVENTION THÉÂTRE AU VILLAGE 2025

Il est décidé de renouveler l'opération *Théâtre au village* le 28 août 2025. Une convention comprenant un spectacle l'après-midi pour les enfants et un spectacle en soirée pour les adultes avec animation de rue est signée avec l'association Azor pour un montant de 2 350 € TTC.

## CONTRAT AVEC L'ÉCO-ORGANISME ALCOME RÉDUCTION DES DÉCHETS DES PRODUITS DU TABAC DANS L'ESPACE PUBLIC

Un contrat entre la Commune de Gosné et *Alcome* est signé.

*Alcome*, éco-organisme agréé par l'État, a pour mission d'ALCOME de participer à la réduction de la présence des mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public. Les objectifs de réduction sont fixés comme suit :

- 20 % d'ici 2024
- 35 % d'ici 2026
- 40 % d'ici 2027.

Les actions prévues par *Alcome* sont :

- Sensibiliser : Fourniture d'outils de communication et de sensibilisation
- Améliorer : Mise à disposition de cendriers de poche et de dispositifs de rue
- Soutenir : Soutien financier aux communes au titre du nettoyage des rues
- Assurer : Enlèvement et prise en charge des coûts de valorisation des mégots collectés séparément, à hauteur de 100kg de mégots massifiés.

## DIVERS

Dans le cadre du projet tourisme Nautic Lib, **4 kayaks biplaces** seront à disposition à l'Étang d'Ouée.

Les résultats du **jeu-patrimoine** sont donnés par la commission Environnement.

La commission Cimetière réfléchit à la mise en place d'un **jardin du souvenir** suite aux visites dans les communes voisines.

Une réception amicale avec les **artisans et commerçants** et les membres du Conseil Municipal est organisée le 16 juin.

### DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Lors des réunions du 1<sup>er</sup> semestre 2025, le Conseil Municipal, à l'unanimité, à son droit de préemption sur les biens ci-dessous :

| RÉUNIONS   | PARCELLE   | RUE / LIEU-DIT   |
|------------|------------|------------------|
| 06/03/2025 | ZN 360     | Bellevue         |
|            | ZP 226/227 | Rue du Lavoir    |
| 03/04/2025 | ZP 238     | Rue des Mésanges |
| 15/05/2025 | ZP 137     | Rue des Mésanges |

Les délibérations, procès-verbaux (\*PV CM) et actes administratifs sont déposés sur la plateforme Mégalis.

Si vous souhaitez les consulter, il vous suffit de flasher le QR Code :



## HORAIRES À LA MAIRIE

du 8 juillet au 31 août

Lundi 9h00 à 12h00  
Mardi 9h00 à 12h00  
Mercredi 9h00 à 12h00  
Jeudi 9h00 à 12h00  
Vendredi 9h00 à 12h00

bonnes  
**VACANCES!**

## HORAIRES D'ÉTÉ Médiathèque

Du 9 juillet au 29 août

Mercredi 10h30 - 12h30

15h30 - 18h30

Vendredi 15h30 - 18h30



part en vacances

**Réouverture des portes**  
**le samedi le 30 août**

## CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026 (zone B)



|                    |                                                                    |
|--------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Rentrée SCOLAIRE   | Lundi 1 <sup>er</sup> septembre 2025                               |
| Vacances TOUSSAINT | Du samedi 18 octobre 2025<br>au dimanche 2 novembre 2025           |
| Vacances NOËL      | Du samedi 20 décembre 2025<br>au dimanche 4 janvier 2026           |
| Vacances HIVER     | Du samedi 14 février 2026<br>au dimanche 1 <sup>er</sup> mars 2026 |
| Vacances PRINTEMPS | Du samedi 11 avril 2026<br>au dimanche 26 avril 2026               |
| Pont ASCENSION     | Du jeudi 14 mai 2026<br>au dimanche 17 juin 2026                   |
| Vacances ÉTÉ       | Samedi 4 juillet 2026                                              |

**THÉÂTRE AU VILLAGE REVIENT  
PLACE DE L'ÉGLISE  
LE JEUDI 28 AOÛT**

**GRATUIT !**



**GABILOLO et MALLOTTE  
À PEU PRÈS MAGICIENS**

**De Catherine Degay**

**15h30 (50mn environ)**

C'est bientôt l'anniversaire de Gabilolo. Avec sa petite sœur Malolotte, ils décident de préparer un spectacle de magie pour la fête. Seulement voilà... comme à leur habitude, Gabilolo et Malolotte se chamaillent et se jouent des tours...

*Spectacle suivi d'un goûter en musique, et les enfants peuvent jouer avec nos musiciens, avec des instruments mis à disposition.*

**L'IMPORTANCE D'ÊTRE CONSTANT**

**D'Oscar Wilde**

**20h00 (1h50 environ)**

À travers de quiproquos étonnants et drôles, d'identités secrètes et de mensonges en série, Wilde explore les thèmes de l'amour, des conventions sociales et de l'hypocrisie avec un esprit mordant...



*Spectacle suivi d'un moment Bistrot en musique, échange des artistes avec le public autour d'un verre.*



**VENDREDI 5 SEPTEMBRE**

**de 17h à 21h**

**SALLE DES FÊTES**

**Nombreuses  
Activités proposées**

**FESTIVITÉS**



Vendredi 5 septembre – Forum des associations

Vendredi 5 septembre – Ciné Plein Air

Samedi 13 septembre – Classes 5

Samedi 20 septembre – Repas Bon Accueil

Dimanche 12 octobre – Après-midi Jeux Ludigo

Samedi 25 octobre – Halloween – Écoles JML/Nominoë

Vendredi 31 octobre – Disco soupe – Comité des Fêtes

Samedi 15 novembre – Boom – APE/École Nominoë

Dimanche 23 novembre – Marché de Noël – CDF

Samedi 13 décembre – Spectacle – APEL/École JML

Lundi 15 décembre – Bûche de Noël – Gais Randonneurs

Vendredi 19 décembre – Arbre Noël 2 écoles – Commune

Samedi 20 décembre – Arbre de Noël et futsal – US Gosné



**Vendredi 5 septembre  
Cinéma de Plein Air  
à la Margerie**

**Séances**

**15h30 pour les enfants**

**20h00 pour les adultes**

**ABONNEZ-VOUS AUX RÉSEAUX SOCIAUX DE LA COMMUNE**

